



VIGNEULLES INFOS

BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2026

Tél : 03.83.75.85.08

email : mairie.vigneulles@gmail.com

Site Internet : www.vigneulles.mairie54.fr

Directeur de publication : Philippe DANIEL



Vallée de la Meurthe depuis Vigneulles

ÉDITO DU MAIRE

Nous venons d'éteindre la lumière de l'année 2025 dans un chaos politique à la fois international et national, qui nous inquiète.

Deux dirigeants hégémoniques sont à la tête des plus grandes puissances mondiales. Ils ne rêvent que de construire un empire sans se préoccuper de l'avis des populations. En face, une Europe qui peine à se construire, trop souvent sujet à des divergences, et qui s'éloigne des préoccupations essentielles de ses populations.

Au niveau national, rien de plus rassurant, une dette abyssale que les jeunes générations devront rembourser.

Mais restons optimistes, agissons dans la proximité.

L'année 2026, année d'élections municipales, vous donne l'occasion de vous exprimer sur l'avenir de notre village et sur sa place dans son environnement territorial.

Être Maire, c'est un engagement avec l'équipe municipale, au service du bien commun.

Dans le milieu rural, ce n'est pas un métier. Mais bien sûr, comme dans tout engagement, on y croise des difficultés, mais à Vigneulles, dans une ambiance apaisée, on y rencontre plus de satisfactions que de désillusions. Le bien vivre ensemble doit être la ligne directrice de la future équipe.

Je remercie les deux associations qui participent à la valorisation de notre village, et tout particulièrement les deux moments conviviaux de cet été qui ont réuni une grande partie de nos habitants sur la place de la vieille église.

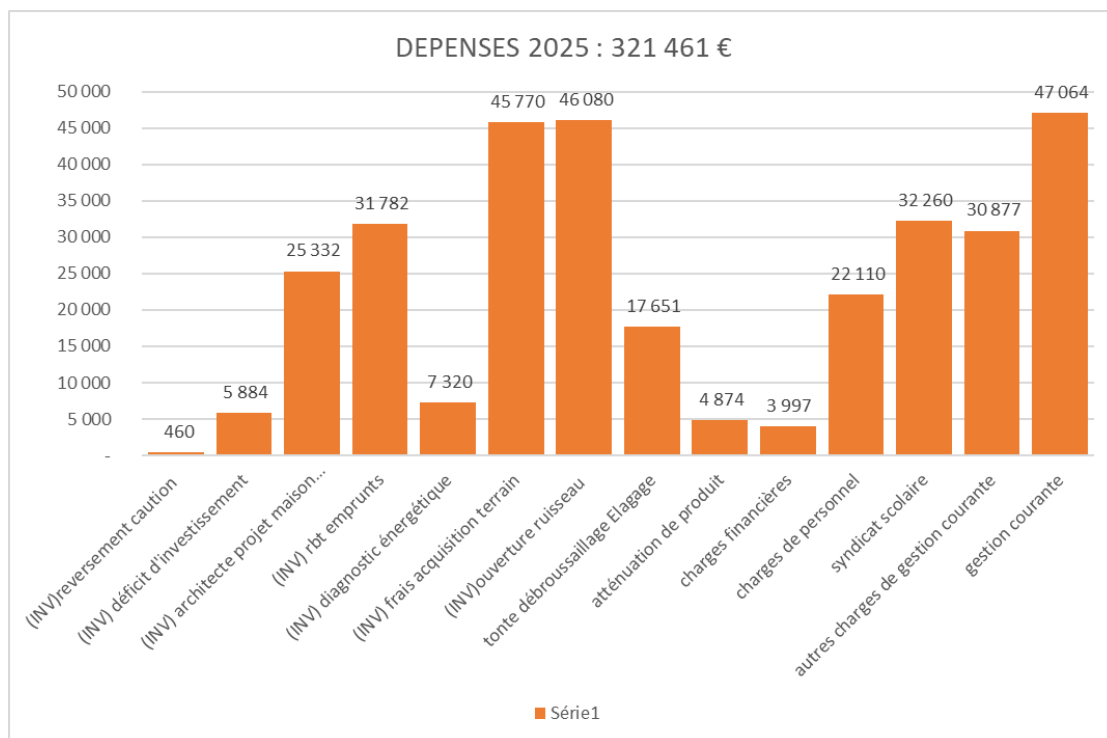
Vigneulles a perdu près de 40 habitants en 25 ans. L'équipe municipale qui aura en main la destinée de notre village devra concrétiser les deux projets qui permettront d'accueillir de nouveaux habitants : la ferme Vautrin mitoyenne de l'église, destinée à devenir une habitation intergénérationnelle et l'extension du Chétry qui pourra accueillir six nouvelles constructions.

Que 2026 réponde à vos attentes et que la santé soit, pour tous, au rendez-vous.

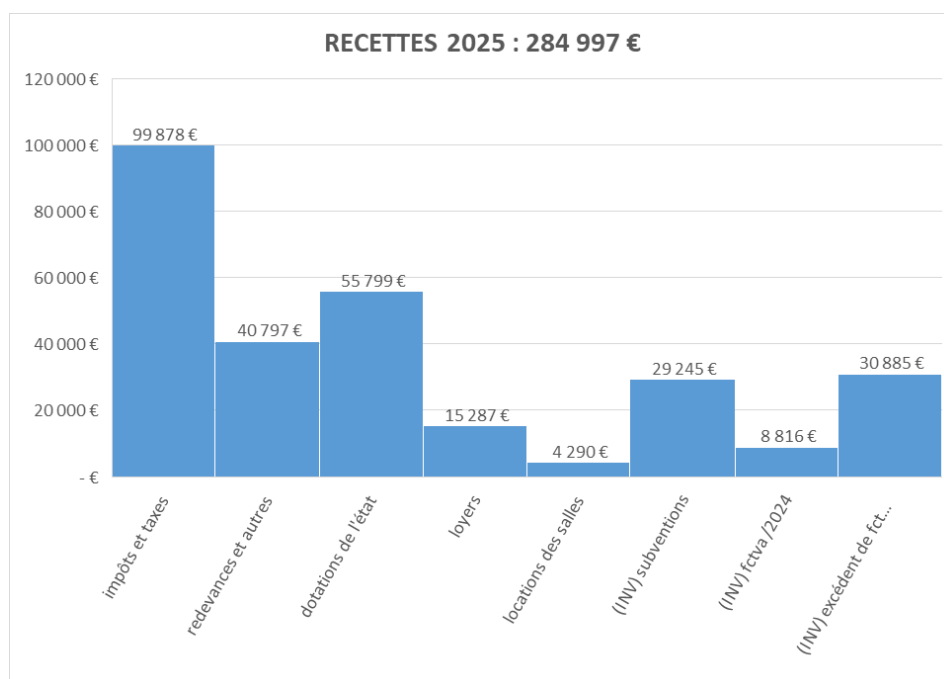


RÉALISATIONS 2025

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (INV) ET DE FONCTIONNEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT (INV) ET DE FONCTIONNEMENT



- Renaturation du ruisseau du Béhard (place de la fontaine derrière l'Église)

Depuis avril 2025, le ruisseau du Béhard, jusque-là capté dans une conduite souterraine, a été remis au jour.

Les rives de la partie amont ont été, par la même occasion, l'objet d'un réaménagement. Désormais le ruisseau s'écoule sur plus de soixante-dix mètres dans un lit complètement reconfiguré.

À l'endroit où il repart sous terre a été créée une mare que les batraciens et autres amphibiens ont eu vite fait de peupler.

Des équipements complètent cette réalisation : passerelle de franchissement du ruisseau, bancs et table, jeux rustiques.

Ces travaux ont coûté **38 400** euros hors taxes. Ils ont été subventionnés à hauteur de 25 900 euros (11 520 euros versés par la Région Grand Est et 14 380 euros versés par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse).

L'entreprise retenue pour cette réalisation est la société Paysagiste par Nature dont le siège social est à Einvaux.



- **Diagnostic énergétique**

En vue de réaliser des travaux de rénovation thermique sur les bâtiments de la mairie (3 place de la Vieille Eglise), un diagnostic énergétique a été conduit par le bureau d'études Lorr-EnR de Neuves-Maisons pour un montant de 7 320 € subventionné à hauteur de 3 345 €.

- **Entretien et maintenance**

Divers travaux d'entretien et de maintenance ont été faits dans les différents bâtiments communaux pour environ 4 500 € HT.

PROJETS DE TRAVAUX

- La rénovation thermique du logement situé au-dessus de la mairie, suite à l'étude préalable menée par le bureau d'études Lorr-EnR sera engagée dès que le devis aura été signé par le maire.

- **Réhabilitation de l'ex-ferme Vautrin en maison intergénérationnelle**

Choisie comme maître d'œuvre, l'agence d'architecture Square Architecture a remis l'avant-projet définitif en novembre 2025. L'instruction du permis de construire a été achevée en 2025. Le permis de construire a été signé le 21



novembre 2025. Différents dossiers de demandes de subvention ont été déposés ou sont en cours de dépôt. Ce n'est qu'une fois que les financements sollicités auront été obtenus que la décision de démarrer le chantier pourra être prise. Selon le calendrier prévisionnel, la période de démarrage envisagée est fixée au 1^{er} trimestre 2027.

Quoi qu'il en soit, la phase de réalisation ne pourra s'engager qu'à la condition que les financements prévus par le plan prévisionnel soient très officiellement notifiés à la commune.

PREVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

(POUR SENIORS 60 ANS ET PLUS)

Depuis octobre 2024, la commune de Vigneulles soutient activement des ateliers dédiés à la prévention de la perte d'autonomie. Ces séances, ouvertes gratuitement aux seniors de 60 ans et plus – qu'ils résident à Vigneulles ou dans les communes avoisinantes –, reposent sur un financement conjoint de la *commission des Financeurs* et des caisses de retraite.

Pour faciliter leur organisation, la municipalité met à disposition ses salles et assure l'impression ainsi que la diffusion des supports de communication. Une initiative déterminante pour accompagner les aînés dans le maintien de leur autonomie au quotidien.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE

Quelques chiffres :

Pour l'année scolaire 2024-2025, la commune de Vigneulles comptait 18 élèves scolarisés à Damelevières et a contribué à hauteur de 29 644€ (soit 1 647€ par enfant) dans le budget global du SIS, qui s'élevait à environ 719 000€. (Pour comparaison, le budget global de 2024 était d'environ 700 000€)

Pour information, en cette rentrée 2025-2026, nous comptons 17 élèves.

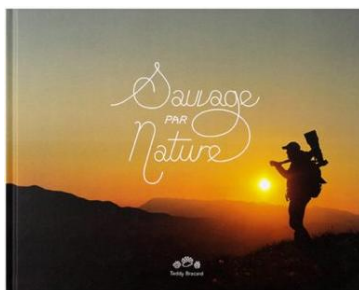
Les délégués représentant Vigneulles au SIS :

- Romain MANGEOT (titulaire)
- Frédéric BORDY (titulaire)
- Emilie STEFAN (suppléante)

Traditionnelle remise des livres de fin d'année scolaire 2025 :

Photos de remise des livres aux élèves de Vigneulles, par Romain MANGEOT, représentant de la commune au SIS, le 3 juillet 2025 à la Salle des Fêtes de Damelevières, en présence des élus et des professeurs.

Pour cette occasion, les élèves de CM2 ont eu l'honneur d'avoir la présence de Teddy BRACARD, un jeune photographe animalier, originaire de Damelevières. Ils ont eu la chance de recevoir son livre photographique dédié.





Maximilien M. (CM2)



Charlotte P. (CM2)



Mattéo T. (CM2)



Loanne V. (CM2)



Zoé G. M. (CM1)



Mylann S. (CM1)



Lola F. (CM1)



Jules G.-K. (CE2)



Annaé H.-G. (CE2)



Eléa T. (CE2)



Louis L. (CE1)



Gabriel M. (CE1)



Mila C.-D. (CP)

VOS VOISINS, D'UN PEU PLUS PRÈS

Source : « Champigneulles Le Mag # 21 » octobre 2025.

RENCONTRE VIANNEY-MARTIN

Le mag' UN NUMÉRO, UN PORTRAIT

Dans ce numéro, découvrez le portrait de Vianney Martin, champion de paratennis qui s'entraîne au Tennis Club de Champigneulles. L'année 2025 restera gravée dans la mémoire de Vianney qui est devenu notamment champion de France par équipe avec Geoffroy Schivi à Grenoble, puis champion de France individuel à Roland-Garros, en deuxième série. Jeu, Set et Match !



PRÉSENTATION

Je m'appelle Vianney Martin, j'ai 37 ans et réside à Vigneulles, dans la maison de famille, chez mon papa.

PEUX-TU NOUS PARLER DE TA PASSION POUR LE TENNIS ?

Je pratique le tennis depuis une vingtaine d'années. J'ai commencé après mon accident survenu à l'âge de 15 ans,

en passant au travers d'un toit alors que j'allais chercher un ballon de foot. Depuis, le tennis fait partie intégrante de ma vie et je m'entraîne plusieurs fois par semaine, aussi bien en individuel qu'en équipe. Je m'entraîne régulièrement avec mes partenaires et amis Geoffroy Schivi, Benjamin Rouyer et Thierry Pora, avec qui je partage une belle complicité sur et en dehors du court.

DE CHAMPION LOCAL À CHAMPION DE FRANCE ?

Cette saison 2025 a été exceptionnelle. J'avais trois grands objectifs, et j'ai eu la chance de tous les accomplir. D'abord, remporter le tournoi de Champigneulles, à la maison. Ensuite, décrocher le titre de champion de France par équipe avec Geoffroy Schivi à Grenoble, en avril. Et enfin, la cerise sur le gâteau : mon titre de champion de France individuel à Roland-Garros, en deuxième série. C'était un moment fort, plein d'émotion, qui récompense tout le travail et la persévérance de ces dernières années. Je tiens à remercier mes entraîneurs, mon entourage et tout le staff pour leur soutien au quotidien.



QUE PROCURE LA PRATIQUE DE CE SPORT ?



Le tennis m'apporte énormément sur le plan personnel. C'est un véritable moyen d'évasion, qui me permet d'oublier les soucis du quotidien et de me concentrer uniquement sur le jeu. Je suis quelqu'un de passionné et combatif, et sur le court, j'ai toujours cette envie de me battre sur chaque point. Ce sport m'a permis de me reconstruire, de me dépasser, et de prouver que tout est possible avec de la détermination.



37 ANS
RÉSIDE À
VIGNEULLES
TITULAIRE D'UN BAC
SCIENTIFIQUE
CHAMPION
DE PARATENNIS
CLASSÉ 7^{ÈME}
MEILLEUR
JOUEUR EN
FRANCE

MANIFESTATIONS

Manifestations communales 2025

- Repas des séniors le 6 avril 2025



- Cérémonie patriotique du 26 avril 2025



Ce jour-là était commémoré le quatre-vingtième anniversaire des combats livrés le 14 avril 1945 pour la libération de la poche de Royan.

■ Sortie des anciens du 4 septembre 2025

Deux ans déjà sans sortie seniors. Trop impatients nous quittons Vigneulles en matinée direction Graufthal. Entouré de forêts profondes et dominé par d'imposantes parois de grès rose ce petit village des Vosges du Nord nous ravit dès l'arrivée. Après avoir visité le chantier de restauration de l'abbaye près de l'église attenante nous nous dirigeons



vers les maisons des Rochers où nous replongeons dans la vie des personnes qui y ont vécu il y a 150 ans et jusque 1958. Maison Weber, Maison Wagner, Maison Guttermann et la fabrique d'allumettes.

Les maisons servaient d'entrepôt aux Bénédictines durant le Moyen Age.

Il est déjà l'heure de rejoindre La Petite Pierre au restaurant « le Lion d'Or » où un succulent repas nous est servi dans un cadre chaleureux et avec une vue imprenable sur la forêt. Nous terminerons cette belle journée par la visite du musée Lalique à Wingen sur Moder ; magnifique hommage à René Lalique.

Des bijoux d'Art Nouveau à la verrerie d'art c'est une belle exposition qui



débute par un film explicatif sur la famille et les secrets de fabrication. Libre à chacun ensuite de se promener et admirer à son rythme les réalisations témoin de la magie du cristal en Alsace grâce aux magnifiques œuvres exposées. Après le plaisir de la marche, le plaisir des papilles et celui des mirettes : les bijoux, les flacons de parfum, les articles de table, les lustres...on en rêve encore. Hâte de se retrouver en 2026 pour une autre destination.

- **Cérémonie patriotique du 14 septembre 2025**



Ce jour-là était commémorée la libération de la commune de Vigneulles et des communes voisines qui eut lieu à la mi-septembre 1944.

- **Noël municipal du 21 décembre 2025**

Manifestations des associations

1. Manifestations de l'ASLCV

Une belle soirée loto pour l'ASLCV, placée sous le signe de la convivialité. Cette année, notre association a eu le plaisir d'organiser un loto qui a rassemblé environ 70 personnes. Une belle réussite pour cet évènement convivial, où la bonne humeur et le plaisir d'être ensemble étaient au rendez-vous.

Tout au long de la soirée les participants ont partagé des moments chaleureux, entre suspense des tirages et éclats de rire. Si certains sont repartis avec des lots, beaucoup d'autres ont quitté la salle avec le sourire, heureux d'avoir passé un agréable moment.

Il est vrai que cette année, aucune autre activité n'a pu être proposée, faute d'un nombre suffisant d'inscriptions. Une situation que l'association regrette, mais qui n'entame en rien sa motivation.

L'ASLCV reste pleine d'espoir pour les années à venir et compte bien

proposer de nouveaux projets, avec l'envie de rassembler toujours plus d'adhérents et de participants autour d'animations variées.

Un grand merci à toutes les personnes présentes lors de ce loto, ainsi qu'aux bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette soirée. Rendez-vous l'an prochain, avec, nous l'espérons, encore plus de moments de partage et de belles rencontres.

Les heureux gagnants du Loto 2025 :



2. Manifestations de l'association des Vignerons

Chers Vigneullois et Vigneulloises

En tant que président de l'association des vignerons de Vigneulles, je vous présente mes meilleurs vœux de santé et bonheur pour cette nouvelle année, et également comme chaque année le souhait d'une magnifique récolte pour les vendanges prochaines de 2026.

De nombreux événements riche en rencontre et partage se sont succédés tout au long de l'année 2025, tant à la vigne pour la taille, le désherbage, l'entretien générale de la vigne, les vendanges, la vinification, toujours dans la bonne humeur et autour d'un petit casse-croute après l'effort. En 2025 nous n'avons pas fait de mise en bouteille car la récolte 2024 était insignifiante, environ 15% du volume habituel, mais nous avons quand même fait dans des « dames jeannes » une vinification du blanc et du rouge récolté. C'était une première pour nous de vinifier de cette façon !!

Comme chaque année nous avons organisé en juin un voyage et cette fois-ci nous avons eu l'occasion de découvrir le vignoble du domaine des béliers à Ancy/Moselle.

Nous avons fait le déplacement en voiture (covoiturage) et 18 personnes y ont participé. Après une visite du domaine et des explications très intéressantes de la propriétaire nous avons déjeuné sur place en dégustant les vins du domaine. Après le repas nous sommes allés découvrir le riche passé du secteur en visitant les vestiges de l'Aqueduc romain reliant Gorze à Metz.

De plus cette année nous avons lancé au village, un nouvel événement qui rassemble c'est certain !! Par 2 fois le « Bar Ephémère d'Anne-So, la première début juillet et l'autre début août ont été un franc succès, malgré certaines imperfections comme le temps d'attente au Food truck qui seront corrigées pour les prochaines manifestations en 2026.

Nous avons également réalisé un barbecue à la vigne début septembre avec les adhérents dans une belle ambiance festive.

Début Novembre les vignerons de Coiffy représentés par le Domaine Camus-Renaut et la pétillante Camille sont venus à Vigneulles présenter leurs vins. Nous les avons découverts lors du voyage de juin 2024, et l'impression laissée à tous les participants étaient tellement bonne que nous les avons recontactés pour organiser une dégustation au village.

Nous avons également réalisé notre traditionnelle soirée Beaujolais fin novembre, celle-ci s'est déroulée dans une très bonne ambiance, avec de la nourriture et du vin de qualité. Le Groupe «Velvet Mélodies» qui a animé cette soirée était parfait, tous les participants étaient ravis de leur prestation.

Pour poursuivre dans nos traditionnels événements, début décembre a eu lieu notre salon des vins et des produits du terroir, celui-ci a été couronné de succès mais avec pour cette année une légère baisse de la fréquentation. Pourtant nous avons réussi à réunir 14 exposants de qualité (2 de plus que l'an dernier)

Sur le rythme d'une séance par trimestre, nous avons poursuivi les rencontres œnologiques toujours sur une base de dégustation de 5 vins différents à chaque séance, avec un petit support de cours sur le vin en début de session. Ces rencontres connaissent un vrai succès, environ 30 personnes sont inscrites en scindant en deux groupes pour ne pas surcharger les séances.

Nous avons également courant octobre organisé une soirée « Découverte sensorielle » réservée aux participants des rencontres œnologiques. Cette soirée consistait à découvrir 4 vins à « l'aveugle » associés à un repas confectionnés par le traiteur « KIWI » de Dombasle/Meurthe, et tout cela avec une programmation musicale dans des thèmes différents tout au long du repas. 20 personnes y ont

participé et d'après les retours très satisfaisants des participants nous envisageons de reconduire cette soirée en 2026.

Je rappelle également que nous tendons nos mains amicales pour attirer le plus grand nombre de personne à venir adhérer et participer à toutes ces belles rencontres humaines riches en partage et en émotion avec comme fil rouge le vin au sens large. Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement nécessaire.

Bruno Lamboulé

Président de l'association des vignerons de Vigneulles



INFORMATIONS PRATIQUES

COMPÉTENCE EAU

Depuis le 1er janvier 2026, la commune de Vigneulles est adhérente du Syndicat Intercommunal des Eaux Euron-Mortagne (SIE Euron-Mortagne). Depuis cette même date, la SAUR est devenue le prestataire de ce Syndicat."

Les délégués représentant Vigneulles au SIE :

- Daniel BILLIOTTE (titulaire)
- Frédéric BORDY (titulaire)
- Dominique ANTOINE (suppléante)

NOUVEAUTÉ POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

DANS LES PETITES COMMUNES

À partir des prochaines élections municipales, prévues les 15 et 22 mars 2026, les règles changent pour les communes de moins de 1 000 habitants. Désormais, le scrutin se déroulera **par liste**, avec une obligation de **parité** entre les candidates et les candidats.

Une évolution déterminante : **il ne sera plus possible de rayer des noms sur les listes de candidats**. Chaque électeur votera pour une liste complète, sans modification sinon le bulletin sera considéré comme nul.

Fonctionnement du scrutin de liste :

- **1^{er} tour** : Si une liste obtient la **majorité absolue** (50% + 1 voix), elle gagne **automatiquement la moitié des sièges et répartition proportionnelle** du reste entre toutes les listes (y compris la gagnante) → pas de 2nd tour.
- **2nd tour** : Organisé **uniquement si aucune liste n'atteint la majorité absolue** au 1^{er} tour.

LISTES ÉLECTORALES

Pour s'inscrire sur la liste électorale de la commune et voter aux élections municipales 2026, vous devez le faire au plus tard le 4 février 2026 en ligne et le 6 février 2026 en mairie.

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE 1 SAMEDI SUR 2

Le secrétariat de mairie ouvre uniquement un samedi sur deux de 10h à 12h. Un calendrier des jours d'ouverture est affiché devant la porte du secrétariat.

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS (CC3M)

Le calendrier 2026 de collecte des ordures ménagères et des sacs de tri (sacs jaunes) vous a été remis à la fin de l'année dernière.

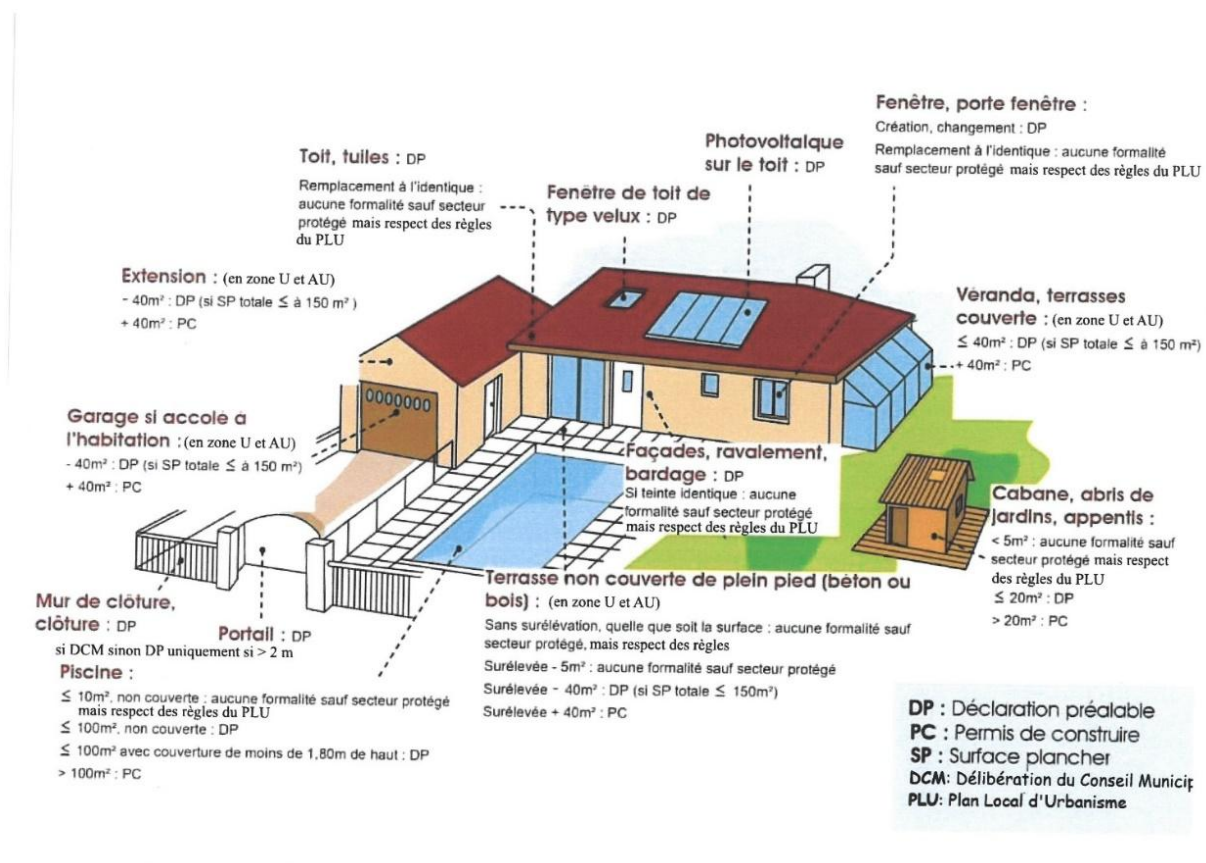
Les ordures ménagères doivent être sorties le dimanche soir à partir de 20 heures. Nous vous rappelons, qu'une fois vidées, les poubelles ne doivent pas rester sur le domaine public.

Les sacs de tri doivent être sortis le vendredi matin au plus tard à 9 heures 30. Sous peine de refus, ils ne doivent pas contenir de cartons bruns, même s'ils ont été déchiquetés.

URBANISME

Lorsque vous avez un projet de construction, de ravalement de façade, de changement de toiture, de remplacement des menuiseries extérieures, d'extension..., vous devez préalablement consulter la mairie.

Le document ci-dessous peut vous aider à trouver quel formulaire remplir :



Site Internet de la commune

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter à tout moment l'ensemble des comptes rendus municipaux ainsi que la version dématérialisée de ce bulletin sur le site Internet de la commune : www.vigneulles.mairie54.fr.

Informations par voie dématérialisée

Nous avons mis en place une communication par voie dématérialisée pour celles et ceux qui le souhaitent.

Si cela est votre cas, il vous suffit de vous signaler à la mairie par mail mairie.vigneulles@gmail.com ou directement à la permanence du samedi matin.

Bruits de voisinage

Les habitants doivent prendre toutes les précautions nécessaires afin d'éviter de troubler la tranquillité du voisinage (bruits d'animaux, d'appareils ménagers...)

Les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants (perceuse, tondeuse à gazon...) sont autorisés :

- en semaine de 8h à 20h,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Stationnement

Pour rappel, les usoirs ainsi que les trottoirs sont une propriété communale. L'usoir situé devant votre maison ne vous est pas réservé. Si une personne s'y gare, elle en a le droit. Nous vous remercions de votre compréhension.

Location des salles communales

Les tarifs restent inchangés.

Un forfait de dédit de location de salle a été fixé, soit 20 € pour la salle d'Ecole et 50 € pour la salle du Pressoir, pour toute annulation à moins de 30 jours de la date de location.

Dématérialisation des factures dgfip

Depuis le 15 décembre 2025, les factures émises par les collectivités (mairie, communauté de communes, garderie...), seront mises à la disposition de chaque destinataire dans son espace « particulier » sur le site impots.gouv.fr (espace que chacun utilise déjà pour effectuer sa déclaration de revenu ou consulter ses avis d'imposition). Cet espace est à cette occasion renommé « mon espace Finances publiques ». L'utilisateur pourra ainsi procéder au paiement de sa facture directement depuis son espace personnel.

Devenez conducteur solidaire

Le nouveau dispositif intitulé « transport solidaire », porté par le PETR du Pays du Lunévillois recrute des « chauffeurs bénévoles » :

- Liberté totale : choisir des disponibilités, sans obligation de fréquence,
- Frais couverts : remboursement des frais kilométriques,
- Solidarité : agir concrètement et localement

Contactez le 03 83 77 72 72 ou mobilite@pays-lunevillois.com

TRANSPORT SOLIDAIRE

au Pays du Lunévillois

DEVENEZ CONDUCTEUR SOLIDAIRE

VOS INDEMNITÉS ET VOS FRAIS

Indemnité Kilométrique	0,32 € / km
Minimum par trajet	3 € (pour les trajets < 12 km)
Kilométrage remboursé	Depuis votre Domicile (Aller/Retour)
Frais Annexes	Péage et stationnement couverts par le PETR.

PROCÉDURE ET SUIVI

1. Vous indiquez vos créneaux de disponibilité (matin/après-midi) à l'Agence de mobilité.
08 00 60 70 62 (service et appel gratuits)
2. L'Agence vous contacte pour proposer un trajet.
3. Vous remplissez le "Cahier du Conducteur" avec le bénéficiaire après la course.
4. Le Cahier est à renvoyer chaque mois à **mobilite@pays-lunevillois.com** pour l'indemnisation.

VOS ENGAGEMENTS POUR LA SÉCURITÉ

Documents à fournir :

- Permis de conduire et Carte grise.
- Attestation d'assurance avec mention "transport d'un tiers".
- Remplir la charte du Conducteur et l'envoyer à **mobilite@pays-lunevillois.com**

Règles de Bienséance :

- Respecter le Code de la Route et la confidentialité.
- S'abstenir de l'absorption d'alcool ou de stupéfiants.
- Effectuer le déplacement dans un souci réel d'accompagnement.

JE M'INSCRIS



www.pays-lunevillois.com

Emilie STEFAN (conseillère municipale) :

Après avoir vécu une dizaine d'années à Vigneulles, je vis désormais à Damelevières depuis 2021.

En juillet 2023, j'ai été diagnostiquée d'un cancer du sein triple négatif métastatique.

Le cancer du sein triple négatif est un cancer du sein qui n'est pas sensible aux hormonothérapies classiques.

Quand il est métastatique, cela signifie qu'il s'est propagé à d'autres organes. Dans mon cas, il s'est propagé aux poumons.

Il est souvent plus agressif, et les traitements reposent surtout sur la chimiothérapie, parfois de l'immunothérapie, pour contrôler la maladie. Il représente environ 10 à 15 % des cancers du sein.

Pour soutenir la recherche dédiée à ce type de cancer il existe un collectif très impliqué, le Collectif Triplettes Roses (ils ont une page sur fb, insta et un site internet)

Chaque année, ce collectif organise un challenge "sportif" et connecté sur une semaine pour faire connaître ce type de cancer.

La journée mondiale contre le cancer du sein triple négatif a lieu le 3 mars de chaque année et ce challenge a donc lieu, cette année, **du 28 février au 8 mars.**

Il consiste simplement à s'inscrire puis à bouger et déclarer ses performances tout au long de la semaine. Vous pouvez vous y inscrire dès aujourd'hui.

L'inscription à ce challenge est de 10€ (qui sont déductibles des impôts car c'est considéré comme un don)

J'ai créé mon équipe qui s'appelle "L'ETOILE D'ESPOIR D'EMILIE" (le tout sans accent)



Pour info, 1h d'activité intense comme du yoga ou du tennis, par exemple = 10km !!!

Vous pouvez marcher, courir, faire du cheval, ramer, nager.... le principal est de bouger à son rythme.

Pour rejoindre mon équipe :

--> Je m'inscris

--> Vous choisissez une épreuve (marche, course ou autre discipline) : s'inscrire

--> Dans la partie "entreprise, groupe, association " vous inscrivez simplement "L' " et ça va vous suggérer "L'ETOILE D'ESPOIR D'EMILIE " que vous sélectionnez.

--> Vous n'avez plus qu'à finaliser votre inscription 🥰

Présentation du collectif :

<https://www.collectiftripleteresroses.com/>

Présentation du challenge :

<https://challenge-tripleteres-roses.com/>

ÉTAT CIVIL

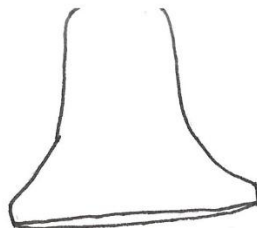
Bienvenue à Morgane, Luc et aux deux Pauline, qui sont venus s'installer à Vigneulles !

Naissances :

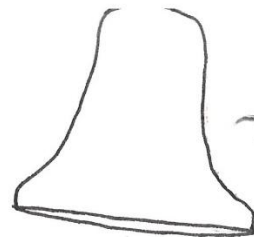
- GONCALVES DOS SANTOS Aurora née le 18/07/2025
- MECKERT Robin né le 18/09/2025
- DEMOUY Rose née le 25/09/2025



Adèle



Genevieve



Franceline

L'an 1877, j'ai été fondue sous l'administration de Mr Pigenel Charles maire de Vigneuilles. J'ai été bénie par Mgr Joseph Alfred Foulon, évêque de Nancy et de Toul, assisté de Mr Valentin Jarde Curé. J'ai eu pour parrain Mr Vilet Prosper trésorier de la fabrique, et pour marraine, Mme Adèle Françoise Verion épouse de Mr Pigenel mr.

Je m'appelle Adèle.

L'an 1877, j'ai été fondue sous l'administration de Mr Pigenel Charles maire de Vigneuilles. J'ai été bénie par Mgr Joseph Alfred Foulon évêque de Nancy et de Toul, assisté de Mr Valentin Jarde, Curé, j'ai eu pour parrain Mr Joseph François Dagobert Antoine et pour marraine Mlle Franceline Collet.

Je m'appelle Franceline.

L'an 1877, j'ai été fondue sous l'administration de Mr Pigenel Charles maire de Vigneuilles. J'ai été bénie par Mgr Joseph Alfred Foulon évêque de Nancy et de Toul, assisté de Mr Valentin Jarde, curé. J'ai eu pour parrains Armand Simonin fils de Mr Simonin Prosper conseiller à la cour de Nancy, et Mr Auguste Simonin de Vigneuilles et pour marraines Mlle Marie Antoinette Genevieve Elie de Nancy et Mlle Augustine Befford de Vigneuilles.

Je m'appelle Genevieve

C'est la fonderie Farnier Frères de Robecourt et Vercourt (Vosges) qui ~~ont~~^a réalisé ces cloches.

Le bronze est composé de 78 parties de cuivre rouge du Chili et de 22 parties d'étain de Bangha (Indonésie)

la plus grosse pèse 517 kg

la moyenne 359 kg

la petite 275 kg

Francine
Genevieve
Hélène

L'église a été consacrée le 7 juillet 1877 - Les cloches ont retenti pour

le premier baptême de Marie Célestine Virlet le 9 juillet 1877

le premier mariage de Daniel Constant 31 ans bonnelier
et le 29 Août 1877
Thirier Elisabeth 24 ans vigneronne

le premier enterrement de Antoine Jean 3 août 1877

